



République française

COMMUNE DE SEMENS

PROCES-VERBAL

Département de la
Gironde

Nombre de membres

en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Séance du jeudi 26 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de février à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Semens, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur LARTIGAU David, Maire de Semens.

Sont présents : David LARTIGAU, Denis BORD, Valérie ARNAUD, Eric DESPUJOLS, Christophe BORE, Xavier MOURAS, Delphine ARNAUD, Coline LARTIGAU, Séverine MARMOUZÉ, Virginie GLEMET-GIROTTI

Représentés : Marie-José DUREAU par Christophe BORÉ

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Coline LARTIGAU

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025 à l'unanimité des membres présents et représentés.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Vote du CFU 2025 ;
 - ❖ Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
 - ❖ Motion pigeon ramier
 - ❖ Tenue du bureau de vote pour les élections municipales des dimanches 15 et 22 mars 2026 ;
 - ❖ Questions et informations diverses.
-
- ❖ Vote du CFU 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de monsieur BORD Denis délibérant sur le Compte Financier Unique 2025, Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés :

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	113 000,63	161 792,07	274 792,70
	Recettes réalisées	26 708,51	158 393,10	185 101,61
	Restes à réaliser	16 265,73	0,00	16 265,73
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	94 615,73	340 703,82	435 319,55
	Dépenses réalisées (1)	55 853,11	143 337,94	199 191,05
	Restes à réaliser	15 476,22	0,00	15 476,22

Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-29 144,60	15 055,16	-14 089,44
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-18 384,90	178 911,75	160 526,85
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	-47 529,50	193 966,91	146 437,41
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	789,51	0,00	789,51
Résultat cumulé	Excédent /déficit	-46 739,99	193 966,91	147 226,92

Le Conseil municipal, hors de la présence de monsieur le Maire :

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Semens.

Pour	10
Contre	00
Abstention	00

❖ Affectation du résultat de l'exercice 2025

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de LARTIGAU David, Maire.

Après avoir examiné le CFU, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 193.966,91 € €
- Un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A résultat de l'exercice</u>	15 055.16 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	178 911.75 €
C résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	193 966.91 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-47 529.50 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	789.51 €
Besoin de financement F	=D+E -46 739.99 €
AFFECTATION = C	=G+H 193 966.91 €
1) affectation en réserves R1068 en investissement G= au minimum, couverture du besoin de financement F	46 739.99 €
2) H report en fonctionnement R002	147 226.92 €
Déficit reporté D 002	0.00 €

Pour	11
Contre	00
Abstention	00

❖ Motion pigeon ramier

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande des chasseurs de la Gironde de soutenir la pratique de la chasse traditionnelle à la palombe.

Le conseil municipal apporte un soutien sans réserve en faveur de la chasse de la palombe au filet en palombière, activité cynégétique ancestrale pratiquée au cœur des territoires

Pour	11
Contre	00
Abstention	00



❖ Tenue du bureau de vote pour les élections municipales des dimanches 15 et 22 mars 2026

ELECTIONS MUNICIPALES DU DIMANCHE 15 ET 22 MARS 2026				
PERMANENCE BUREAU DE VOTE				
bureau	08h-10h30	10h30-13h	13h-15h30	15h30-18h
secrétaire	Valérie ARNAUD	Valérie ARNAUD	Valérie ARNAUD	Valérie ARNAUD
président	Eric DESPUJOLS	Eric DESPUJOLS	Eric DESPUJOLS	Eric DESPUJOLS
assesseurs	Xavier MOURAS Christophe BORÉ	Denis BORD Séverine MARMOUZÉ	Delphine ARNAUD Virginie GIROTTI-GLEMET	Coline LARTIGAU David LARTIGAU

❖ Questions et informations diverses

- Fuite d'eau importante route des Carrat toujours dans l'attente de la réparation des routes par la SOGEDO.

La séance est levée à 20 heures.

<p>Madame la secrétaire de séance, Coline LARTIGAU</p> 	<p>Monsieur le Maire, David LARTIGAU</p> 
---	--

